

La cause des enfants sur le plateau Vivarais-Lignon



1. - LAGET (Mireille), 1982, *Nais-
sances, l'accouchement avant l'âge
de la clinique*, Le Seuil, p. 196-197.

Le Plateau Vivarais-Lignon, aux confins de la Haute-Loire et de la haute Ardèche, a été, tout au long des siècles, une terre d'hospitalité. Les populations du Plateau, majoritairement protestantes depuis les débuts de la Réforme du XVI^e siècle, ont surtout été attentives à l'accueil des enfants, notamment des déshérités mais aussi des persécutés.

Cette tradition d'attention à la cause des enfants trouve ses origines, chez les habitants de la Montagne, dans les Œuvres de la fin du XIX^e siècle qui prônent le christianisme social. Puis, avec la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations, cette action sociale se tourne vers une multitude d'associations au service de l'enfance.

Au cours des ans, cette figure du Plateau comme paradis pour les enfants a fréquemment évolué puisque la protection n'a pas eu toujours le même sens, ni la même envergure.

Dès la fin du XVIII^e siècle, des femmes de noblesse de robe mais aussi des bourgeoises de Lyon ou des petites cités proches de la vallée du Rhône confient aux paysannes du haut Vivarais-Velay leur

nouveau-né. Ces nourrices réclament 5 à 8 livres par mois pour allaiter les jeunes nourrissons ou même beaucoup plus, tels ces jeunes métayers des Vastres qui demandent 11 livres pour accueillir l'enfant d'une famille de soyeux de la vallée⁽¹⁾. Plus nombreuses encore sont les femmes pauvres, des villes manufacturières puis minières, qui assument un écrasant travail quotidien et prennent l'habitude de placer leurs jeunes enfants en Montagne.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le rôle du haut pays où l'air est réputé bienfaisant et les femmes « saines et robustes » !

Tout aussi important a été l'accueil des orphelins, des « hospitalounes », dans la région des plateaux de la Haute-Loire et de la haute Ardèche.

Au début du XX^e siècle, il est assez courant que l'Assistance publique place ses pupilles chez des « parents nourriciers », en général des fermiers aux revenus très modestes. Ces derniers y trouvent un appoint appréciable bien que la pension payée soit minime. De son côté, le pupille trouve en général une vraie famille ainsi

Gérard BOLLON